

firmé les liens traditionnels d'amitié entre la France et le Québec.

Premier chef de gouvernement français à se rendre à Toronto et au Nouveau-Brunswick, M. Mauroy a pu envisager le Canada dans une dimension plus large, en même temps que d'avoir des contacts personnels avec des membres des communautés francophones hors Québec.

La visite de M. Mauroy, survenue moins d'une semaine après la rencontre de MM. Mitterrand et Trudeau à Vancouver, a permis de constater, une fois de plus, la très large convergence de vues entre le Canada et la France sur les questions internationales, et de donner une impulsion nouvelle aux relations économiques entre les deux pays. Toujours considérée comme un point de départ autant que comme un aboutissement, cette visite a servi à resserrer les relations France-Canada désormais placées, selon les mots mêmes du premier ministre Trudeau, sous le signe du réalisme.

La France et le Canada sont convenus de marquer d'un ensemble de manifestations communes le quatre cent-cinquantième anniversaire, en 1984, de la découverte du Canada par Jacques Cartier.

M. Trudeau a accepté l'invitation de se rendre en visite officielle en France, plus tard au cours de l'année, tandis que M. Cheysson viendra en visite officielle au Canada à l'automne.

## Plébiscite dans les Territoires-du-Nord-Ouest

"Estimez-vous que les Territoires-du-Nord-Ouest devraient être divisés? Oui ou Non". Cinquante-six p. cent de ceux qui ont voté ont répondu "oui" à cette question lors d'un plébiscite tenu le 14 avril dernier.

Les Territoires-du-Nord-Ouest couvrent le tiers de la superficie du Canada et comptent 46 000 habitants. Ils sont peuplés de trois nations autochtones distinctes. Dans la partie Est, on retrouve les Inuit, qui réclament la division de cette région depuis plusieurs années. L'Ouest de l'Arctique est habité par les Inuvialuit, tandis que les Dénés se rencontrent dans la vallée du fleuve Mackenzie.

Les Territoires sont administrés par une Assemblée législative de 22 membres élus. Selon le projet de cette assemblée, le Nord serait divisé en deux entités politiques ayant chacune leur juridiction, soit l'Arctique de l'Est et la région de l'Ouest de l'Arctique en grande partie subarc-

## Stations terriennes canadiennes aux États-Unis

Deux sociétés canadiennes, SED Systems Inc. et General Instrument of Canada, ont annoncé qu'elles fourniraient à la United Satellite Television (États-Unis) de nombreuses composantes pour les stations terriennes captant les signaux de satellites.

Le siège de la SED est à Saskatoon (Saskatchewan) et celui de la General Instrument of Canada se trouve à Toronto.

General Instrument of New York achètera à sa filiale canadienne et à la SED des composantes et des services de conception. La General Instrument a également annoncé sa décision d'accorder à sa filiale canadienne et à SED les droits exclusifs pour la fourniture de stations futures.

Les stations terriennes recevront les signaux de satellites exploitant les bandes de fréquences de 12/14 gigahertz. Conçus par le Canada à l'aide de son système *Hermès*, les satellites ultra-puissants peuvent transmettre des signaux dans ces bandes; les antennes réceptrices peuvent donc être très petites, ayant, au plus, un mètre de diamètre.

Dans une transaction analogue, GTE Satellite Corporation des États-Unis a signé, il y a quelque temps, un accord avec Télésat Canada sur l'accès à dix des transpondeurs *Anik C-1*.

*Anik C-1*, dont on prévoit le lancement

pour novembre, aura 16 transpondeurs fonctionnant dans les bandes des 12/14 gigahertz. *Anik C-2*, équipé lui aussi de 16 transpondeurs, devrait être lancé au printemps 1983.

Le Canada est le premier pays disposant d'un service de radiotélédiffusion directe domiciliaire. A la suite d'un service expérimental desservant la Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires-du-Nord-Ouest et l'Ontario, Télésat a loué, en septembre 1980, un canal à un consortium de télédistributeurs du Québec qui est devenu ainsi le premier usager commercial de ces bandes. Le consortium La Sette distribue des émissions de France, enregistrées sur magnéto, à une quarantaine de stations au sol du Québec.

## Northern Telecom signe un contrat important

Northern Telecom Inc., filiale américaine de Northern Telecom Limitée, a annoncé la signature d'un contrat de US\$ 100 millions avec Continental Telephone Corporation, d'Atlanta (État de Georgie).

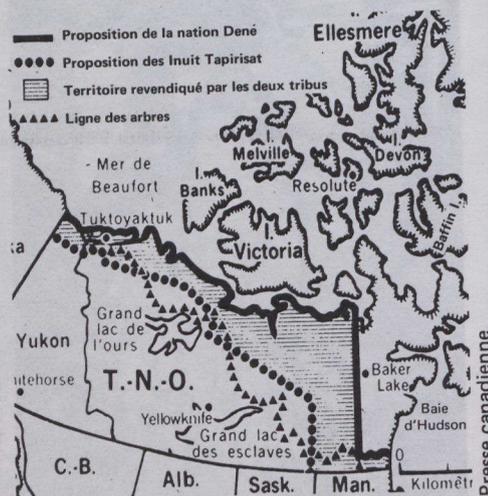
Ce contrat de trois ans porte sur la fourniture d'autocommutateurs numériques DMS pour centraux locaux et interurbains.

Les autocommutateurs DMS permettent aux compagnies de téléphone d'acheminer un plus grand nombre de communications et ils nécessitent moins d'entretien que les autres systèmes de commutation. Les autocommutateurs numériques de Northern Telecom, actuellement installés dans des centraux de nombreux pays, peuvent desservir presque six millions de lignes téléphoniques.

Northern Telecom Limitée est le principal fabricant de matériel de télécommunication du Canada et le deuxième d'Amérique du Nord. Elle fabrique également de l'équipement informatique.

La société, dont le chiffre d'affaires, en 1981, s'élevait à \$2,6 milliards, emploie quelque 35 000 personnes travaillant dans les 51 usines de la Northern à travers le monde (au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en République d'Irlande, en Malaysia et au Brésil).

Continental Telephone Corporation dessert 3,2 millions de téléphones dans 37 États américains et deux pays des Antilles. C'est, par ordre d'importance, la troisième compagnie de téléphone indépendante des États-Unis.



tique.

La moitié seulement des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

A la suite du plébiscite, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. John Munro, a déclaré qu'il présenterait bientôt au Cabinet plusieurs propositions concernant l'avenir des Territoires-du-Nord-Ouest.

Presse canadienne